

Communiqué de presse

Zurich/Genève, le 21 décembre 2020

Meyerlustenberger Lachenal et FRORIEP fusionnent Une étude d'avocats suisse innovante et à vocation internationale voit le jour

Les études d'avocats d'affaires Meyerlustenberger Lachenal et FRORIEP ont décidé de fusionner. Cette fusion donnera naissance à une nouvelle étude suisse d'avocats d'affaires de premier plan. Au total, 155 avocats offriront à leurs clients des conseils couvrant tous les aspects du droit des affaires suisse et international, avec un accent particulier sur la haute technologie et les secteurs innovants et réglementés, dans quatre bureaux suisses (Zurich, Genève, Zoug et Lausanne) et deux bureaux internationaux (Londres et Madrid).

En combinant l'expertise de Meyerlustenberger Lachenal et FRORIEP, la nouvelle étude renforcera un savoir-faire existant dans les domaines classiques du droit des affaires tels que les fusions et acquisitions, le financement, le contentieux et l'arbitrage ou le droit de la propriété intellectuelle. Elle se distinguera tout particulièrement par son expertise dans des domaines techniquement innovants tels que la fintech, la blockchain et l'intelligence artificielle et dans des secteurs réglementés et à forte valeur ajoutée en matière de propriété intellectuelle. Les spécialistes de Meyerlustenberger Lachenal et de FRORIEP comptent déjà parmi les meilleurs avocats suisses, notamment dans les services financiers, l'immobilier, les sciences de la vie, les télécommunications ainsi que le commerce de détail et le luxe, comme en attestent les publications juridiques et les classements d'avocats les plus prestigieux. Cette reconnaissance s'étend également en matière de clientèle privée, domaine dans lequel les deux études fusionnées jouissent d'une expertise établie.

La nouvelle étude confirme sa vocation internationale avec des bureaux à Londres et à Madrid pour conseiller les clients étrangers sur le marché suisse tout en pouvant s'appuyer sur un réseau international de premier ordre à disposition des clients suisses.

Le conseil d'administration de six membres de la nouvelle étude comprendra le Dr Alexander Vogel (président), Nicola Benz, le Dr Hubert Orso Gilliéron, le Dr Simon Holzer, Daniel Schoch et Philippe Prost, soit des avocats des deux études de Genève et de Zurich. La gestion de l'étude sera confiée à un comité exécutif de sept membres, dirigé par Jean Marguerat et le Dr Michael Ritscher. Le comité exécutif comprendra également des représentants de Suisse romande et de Suisse alémanique des deux études.



La nouvelle étude comptera 251 employés dans ses bureaux de Zurich, Genève, Lausanne, Londres, Madrid et Zoug. La diversité sera un élément clé de la culture d'entreprise, avec plus de 50% de femmes et 14 associées, soit la plus haute proportion de femmes associées par rapport aux autres études d'affaires suisses.

L'image de la nouvelle étude sera communiquée début 2021. La fusion devrait être achevée d'ici fin juin 2021.

"Nos études existantes, ainsi que la future étude entièrement intégrée, se distinguent par leur esprit d'équipe dans un environnement très concurrentiel. Nous mettons délibérément l'accent sur la diversité culturelle, le dynamisme et la pensée entrepreneuriale et interdisciplinaire. C'est ainsi que nous atteignons l'excellente qualité de services souhaitée dans notre pratique internationale, en accompagnant nos clients dans le monde entier", selon Jean Marguerat, LL.M., futur associé cogérant, s'exprimant à propos de la culture d'entreprise de la nouvelle étude.

Le Dr. Michael Ritscher, LL.M., futur associé cogérant, précise concernant l'orientation stratégique de la nouvelle étude : "Nous voulons relever les défis s'imposant aux avocats, tels que la numérisation ou le progrès technologique, et développer notre position de leader sur le marché dans ces domaines. Notre priorité est de viser un leadership de qualité, et non la taille. Parce qu'en tant que leaders qualitatifs du marché, nous sommes plus attractifs pour nos clients, pour les études d'avocats partenaires de notre réseau international et pour les meilleurs talents sur le marché du travail".

Contact:

Jean Marguerat, LL.M., FRORIEP, T: +41 22 839 63 26, jmarguerat@froriep.ch
Dr. Michael Ritscher, LL.M., Meyerlustenberger Lachenal, T: +41 44 396 92 27, michael.ritscher@mll-legal.com

Contact de l'agence:

Dr. Benedikt Gratzl, Taktkomm, T: +41 44 271 93 94, gratzl@taktkomm.ch